



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, Case postale, CH-1701 Fribourg

T +41 (0)26 305 14 03, F +41 (0)26 305 14 08
www.admin.fr.ch/dsj

Communiqué de presse

—

Passeports biométriques: le canton de Fribourg ouvre son centre de saisie des données biométriques

A compter du 1^{er} mars 2010, tous les passeports délivrés intégreront des données biométriques (photo numérisée, empreintes digitales). Cette exigence découle de l'accord d'association à Schengen et a été approuvée en votation populaire le 17 mai 2009. Les passeports actuellement en circulation restent valables jusqu'à leur échéance.

Dès le 24 février 2010, les commandes de passeports s'effectueront exclusivement auprès du Service de la population et des migrants (SPoMi), secteur des passeports suisses – centre de biométrie, situé à Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11, rez-de-chaussée. Les citoyens et citoyennes devront se présenter personnellement auprès du centre de biométrie en ayant au préalable passé commande, soit par internet (www.passeportsuisse.ch), soit par téléphone (026 305 15 26). Le secteur des passeports suisses est atteignable soit par la route: sortie Fribourg-Nord, direction Morat, soit par les TPF, ligne 1, arrêt «Les Portes de Fribourg (terminus)».

Cette centralisation, également adoptée dans d'autres cantons, a été décidée par le Conseil d'Etat en raison du coût très important des nouveaux équipements techniques et assurera également l'établissement de documents de voyage pour ressortissants étrangers, puis ultérieurement des permis de séjour pour ressortissants extra-européens. 420 m² supplémentaires ont été loués et réaménagés dans le bâtiment même qu'occupe déjà en grande partie le SPoMi. Les travaux ont été budgétés à CHF 500 000.–, le coût de l'équipement informatique spécifique se montant quant à lui à CHF 212 000.–. 4 nouveaux postes ont été pourvus.

Les cartes d'identité n'intégreront par contre aucune donnée biométrique et pourront être commandées soit auprès de la commune de domicile, comme jusqu'ici, soit auprès du centre de biométrie à Granges-Paccot. La commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité ne pourra cependant être passée qu'auprès du centre de biométrie.

Le prix des passeports biométriques sera dorénavant nettement réduit. Jusqu'ici, il en coûtait CHF 250.– à une personne adulte pour acquérir un passeport biométrique valable 5 ans. Le nouveau document, valable 10 ans, sera vendu CHF 140.–. Plus d'informations sur le site internet: www.admin.fr.ch/spomi

Fribourg, 22 février 2010

—

Renseignements

—

David Brühlhart, chef du secteur passeports suisses auprès du service de la population et des migrants, T +41 26 305 15 20
Claudine Godat, communication DSJ, T +41 79 789 04 89

—

Documents de la conférence de presse: <http://admin.fr.ch/dsj/fr/pub/actualites.cfm>